

écoles	Décision de l'IA
RETRAIT	
St Etienne Chavanelle mat	RETRAIT
IMPLANTATION PROVISOIRE	
Roanne Mâtel mat	POSTE PROVISOIRE
Veauche Pagnol mat	POSTE PROVISOIRE
St Etienne Paillon élé P	POSTE PROVISOIRE
St Etienne Solaure élé P	POSTE PROVISOIRE
La Talaudière Michelet élé	POSTE PROVISOIRE
St Genest Lerpt Pasteur élé	POSTE PROVISOIRE
St Just St Rambert Tilleuls	POSTE PROVISOIRE
St Georges Hauteville prim	POSTE PROVISOIRE

L'IA déclare qu'il souhaite conserver 8 postes provisoires dont 5 seraient consacrés à des postes de titulaires remplaçants et 3 pour des mesures de carte en septembre (postes provisoires).

Le SE-Unsa a évoqué la situation des écoles qui nous ont alerté sur leur situation et certaines ont été retenues pour étude par l'IA :

- **Roanne Jean Rostand élem**
- **Le Coteau Charles Gallet primaire**
- **Perreux primaire**
- **St Romain-la-Motte primaire**
- **St Etienne La Chaléassière mat**
- **St Etienne La Rejaillère mat**
- **Roisey**
- **Villars Jean Ravon**

Nous avons demandé des éléments d'information sur le regroupement qui semble se confirmer pour 2015 sur les écoles de Chazelles sur Lyon. Les conseils d'école vont être consultés.

Autres points abordés :

A la rentrée 2014, 2 postes de remplaçants se verront confier une mission particulière : ils pourront être orientés temporairement sur des missions de poste CRI entre autre lors des mesures du Plan Hiver. Ces deux postes devront avoir des compétences FLE (appel à candidature sera fait).

Sur la question de l'UNSA Education , l'IA confirme que les Contrats Uniques d'Insertion affectés à la direction seront maintenus dans notre département.

Plus de maîtres que de classes 8 nouveaux postes attribués à des écoles volontaires ayant présenté un projet.